

# INSTRUCTIONS DE COURSE TYPES DERIVEURS 2021-2024

Grande régate de la Métropole Dates : 20 juin 2021 - Lieu : Base de loisirs de Bédanne Club de Voile de Saint Aubin Elbeuf - Grade : 5B

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a). La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion

du jury, être inférieure à une disqualification.

#### 1. REGLES

L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile.

#### 2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

2.1 Toute modification aux instructions de course sera affichée au plus tard 20 minutes avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 9h30 le jour où il prendra effet.

# 3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

- 3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est situé sur les hublots des salles tribord ET bâbord; ils seront également mis en ligne à l'adresse : http://cvsae.org/2021/reprise-des-regates-inscriptions/
- 3.2 Le PC course est situé au premier étage du bâtiment. Téléphone : 02 35 87 91 89

## 4. CODE DE CONDUITE

4.1 [DP] [NP] Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

## 5. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé en haut de la cale de mise à l'eau.
- 5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 10 minutes après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).
- 5.3 [DP] L'envoi du pavillon D avec un signal sonore signifie « Les bateaux sont autorisés à quitter le parc à bateaux. Le signal d'avertissement ne sera pas fait avant l'heure prévue ou moins de **10** minutes après l'envoi du pavillon D ». En l'absence de pavillon D, les bateaux doivent rester à leur emplacement.

# 6. PROGRAMME DES COURSES

IND FAST	9h à 10h30 confirmation d'inscription
IND SLOW	1 <sup>ère</sup> course à 11h

- 6.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course du jour est 11h00.
- 6.3 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

# 7. PAVILLONS DE CLASSE

Série IND FAST : pavillon LASER RADIAL Série IND SLOW : pavillon OPEN BIC



6.1



#### 8. ZONES DE COURSE

- 8.1 Définit en annexe ZONE DE COURSE
- 9. LES PARCOURS
- 9.1 Les parcours sont décrits en **annexe** PARCOURS en incluant l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée.
- 9.2 Parcours réduit : Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course enverra le pavillon S

#### 10. MARQUES

10.1

Départ	Parcours	Arrivée
	Bouée 1 : Conique blanche	Entre une barque avec
Bouée	Bouée 2 : Conique orange	un pavillon bleu et une
« frite »	Bouée 3 : Conique blanche	barque avec un
jaune	Bouée 4 : Conique orange	pavillon orange
	Bouée 5 : Conique rouge	

#### 12. LE DEPART

- La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord (bouée « frite » iaune).
- 12.2 [DP] [NP] Bateaux en attente : les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux.
- 12.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

## 14. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre deux barques arborant un pavillon bleu et orange

## 15. SYSTEME DE PENALITE

- 15.1 La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.
- 15.2 L'annexe P s'applique, modifiée comme suit :
- 15.2.1 La RCV P2.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.
- 15.2.2 La RCV P2.3 ne s'applique pas et la RCV P2.2 s'applique à toute pénalité après la première.

# 16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

16.1 Les temps sont les suivants :

Classe	Temps cible	Temps limite pour finir pour le 1 <sup>er</sup>
IND FAST	25 minutes	40 minutes
IND SLOW	25 minutes	40 minutes

- Les bateaux ne finissant pas **20 minutes** après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).
- 16.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

## 17. DEMANDES D'INSTRUCTION

- 17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 20 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.
- 17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé SALLE TRIBORD
- 17.3 Des avis seront affichés au plus tard 20 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont partis ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle tribord. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information (hublot salle tribord).
- 17.4 Une liste des bateaux qui ont été pénalisés selon l'annexe P pour avoir enfreint la RCV 42 sera affichée.

#### 18 CLASSEMENT

- 18.1 1 course doit être validée pour valider la compétition.
- 18.2 Courses retirées
  - (a) Quand moins de trois courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses.
  - (b) Quand trois courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses moins la plus mauvaise.

#### 19 REGLES DE SECURITE

- 19.1 Une liste des préinscrits sera affichée sur les hublots des salles tribord ET bâbord (chaque participants devra vérifier la conformité de : sa classe, son nom, son numéro de licence et numéro de voile.
- 19.2 [DP] [NP] Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.
- 19.3 Utilisation du bout-dehors :

Sauf si les règles de classe le précisent autrement, la sortie du bout-dehors est autorisée uniquement pour établir et porter le spinnaker.

## 23. ACCOMPAGNATEURS

23.1 [DP] [NP] Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.

## 24. EVACUATION DES DETRITUS

Les détritus peuvent être placés à bord des bateaux officiels ou accompagnateurs.

### 25 EMPLACEMENTS

[DP] Les bateaux doivent être maintenus à la place qui leur a été attribuée quand ils se trouvent dans le parc à bateaux.

#### 26. PRIX

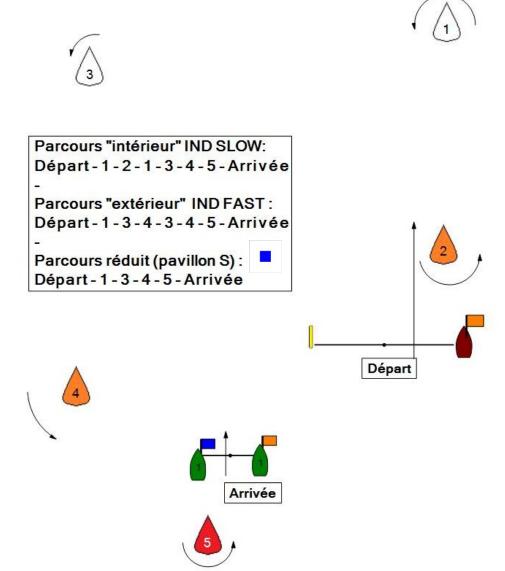
Des lots seront tirés au sort parmi l'ensemble des participants

Président du comité de course : François PETRIMAUX

Président du jury : Carine LEBIVIC

# **ANNEXE PARCOURS**

Description des parcours incluant les bords, l'ordre de passage des marques et leur côté requis



# **ANNEXE ZONE DE COURSE**

